



Alain **RAVANELLO**

*Une vision claire
pour 2026-2032*

CARCÈS
en avant

Notre programme
et notre équipe

Le projet de Carcès en avant est un projet de village, pensé avec les habitants et pour les habitants.

Il part d'une réalité simple : Carcès est un lieu de vie auquel nous sommes profondément attachés. Un village provençal vivant, riche de son patrimoine, de ses paysages et de ses traditions, mais aussi un village où l'on vit, travaille, élève ses enfants, vieillit et partage le quotidien.

Préparer l'avenir de Carcès, c'est répondre concrètement aux préoccupations de tous les jours : se soigner près de chez soi, se déplacer en sécurité, accéder aux services publics, préserver le cadre de vie et faire vivre le cœur du village.

Notre engagement repose sur une municipalité proche des habitants, à l'écoute, présente sur le terrain et attentive aux réalités de chaque quartier.

Nous croyons à la co-construction des projets, parce que les meilleures idées viennent souvent de celles et ceux qui vivent le village au quotidien.

Réunions de quartier, échanges réguliers, concertation sur les projets structurants : les Carçaises et les Carçois seront pleinement associés aux décisions qui les concernent.

La transparence et le dialogue seront les bases d'une relation de confiance durable.

Nous voulons un Carcès à taille humaine, solidaire et accueillant, où chacun trouve sa place, quel que soit son âge ou sa situation.

Une commune où le bien-vivre ensemble se traduit par des actions concrètes : des services accessibles, des espaces publics agréables, une attention particulière portée aux plus fragiles, et un soutien constant à la vie associative et aux initiatives locales.

Carcès en avant, c'est un projet du quotidien, construit pas à pas, avec vous, au plus près de vos besoins, pour aujourd'hui et pour demain.

Alain Ravanello

CENTRE-VILLE : REQUALIFIER, VALORISER, FAIRE VIVRE



Le centre-ville de Carcès est le cœur vivant et historique de la commune. Lieu de rencontres, de commerces et de patrimoine, il joue un rôle déterminant dans l'attractivité du village et la qualité du cadre de vie. Sa requalification constitue un axe majeur du mandat, essentiel pour renforcer le dynamisme local et le bien-vivre ensemble.

Ce projet sera mené dans une démarche de co-construction avec les habitants, les commerçants et les acteurs locaux.

Les orientations d'aménagement seront partagées, débattues et enrichies collectivement, afin de répondre au plus près des usages et des attentes du quotidien.



Nos engagements 2026-2032

- › Requalifier les rues Joffre, Foch, les places de l'église et de la mairie, et partiellement le boulevard Fournery
- › Aménager la Cabre d'Or en logements de qualité
- › Valoriser l'église avec notamment, la restauration des œuvres
- › Améliorer l'environnement du château
- › Favoriser le logement rénové et accessible
- › Mettre en place un «Plan façades» pour l'aide à la rénovations des façades du centre ville

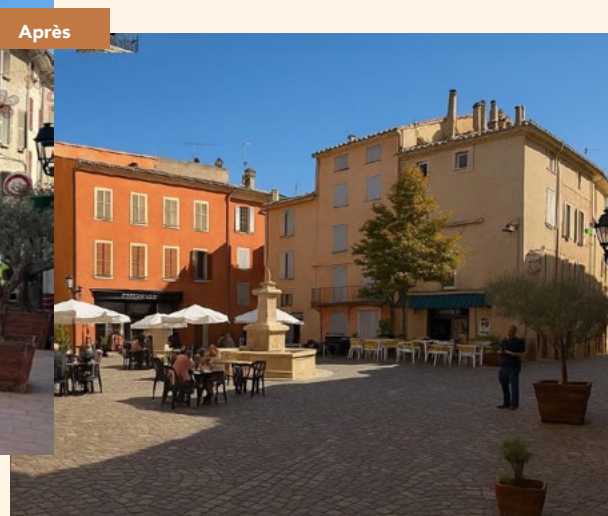
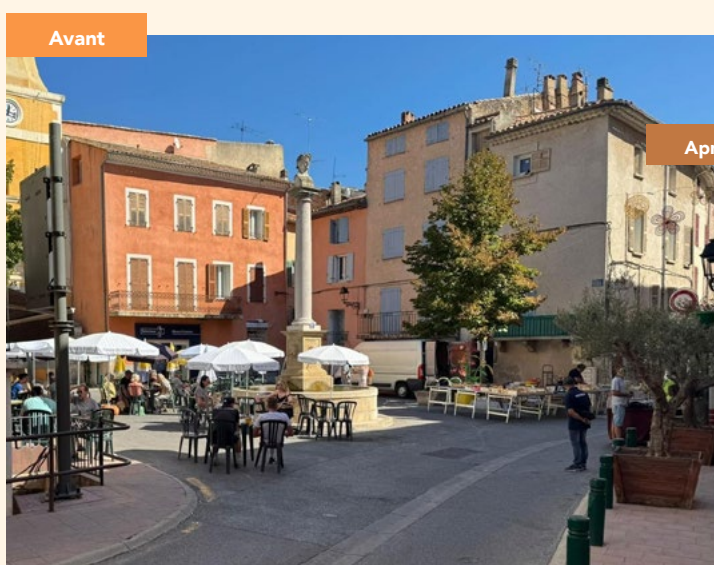
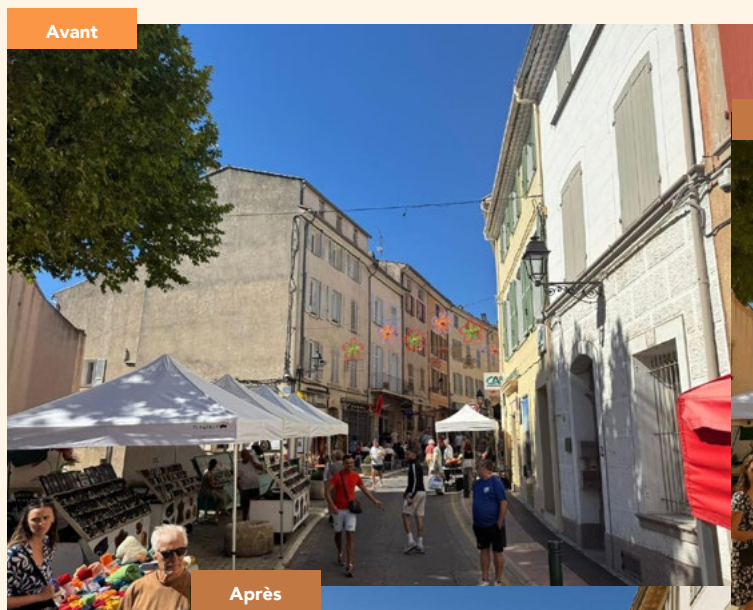
Les choix structurants feront l'objet d'une consultation citoyenne, et le projet de requalification du centre-ville sera soumis au vote de la population, dans un souci de transparence et de légitimité démocratique.

Notre but est de redonner toute sa place au centre ancien, en conciliant respect du patrimoine, usages contemporains et convivialité.

- › Les premiers aménagements concerneront les rues Maréchal Joffre et Maréchal Foch, les places de l'église et de la mairie, ainsi qu'une partie du boulevard Fournery.
Ces espaces seront repensés comme de véritables lieux de vie partagés, favorisant les déplacements à pied, les rencontres et les usages du quotidien.
- › La circulation et le stationnement feront l'objet d'une approche équilibrée et apaisée.
Il ne s'agit pas d'exclure la voiture, mais de mieux organiser les flux afin de sécuriser les déplacements, réduire les vitesses et garantir un accès facilité aux commerces et aux services. Le stationnement sera rationalisé et réglementé, en tenant compte des besoins des riverains, des professionnels et des visiteurs.
- › La politique de logement accompagnera pleinement cette requalification. La priorité sera donnée à la rénovation du bâti existant, à la lutte contre la vacance et à la création de logements adaptés aux jeunes familles, aux seniors et aux parcours résidentiels. Cette stratégie permettra de préserver une mixité sociale et générationnelle au cœur du village et de faire du centre-ville un lieu habité, vivant et attractif toute l'année.



**Redonner toute sa place
au centre ancien**



MAISON DE PAYS : VALORISER LES TERROIRS, DYNAMISER LE CŒUR DU VILLAGE



La création d'une Maison de Pays, au cœur du village, à l'emplacement de l'ancien bureau de la poste, constitue l'un des projets emblématiques du programme Carcès en avant.



Nos engagements 2026-2032

- › Créer une Maison de Pays au cœur du village, lieu emblématique et fédérateur
- › Valoriser les circuits courts, les producteurs locaux et les artisans d'art
- › Offrir un espace dédié aux associations et aux animations locales
- › Faire de la Maison de Pays un moteur de dynamisme économique et social, ouvert toute l'année
- › Contribuer à la revitalisation du centre-ville et à l'attractivité du village

Elle traduit une ambition claire : faire du développement local un levier à la fois

- › économique
 - › social
 - › et culturel
- en s'appuyant sur
- › les savoir-faire
 - › les circuits courts
 - › et l'identité provençale de la commune.

La Maison de Pays sera un lieu dédié à la valorisation des artisans d'art, des producteurs locaux, des agriculteurs et des métiers de bouche. En favorisant la vente directe et les circuits courts, elle soutiendra l'économie locale, renforcera les liens entre producteurs et consommateurs et proposera une offre authentique et accessible, aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs.

Au-delà de sa dimension économique, la Maison de Pays sera un espace de vie et de rencontres. Elle accueillera à l'étage des associations, des événements, des expositions et des animations, contribuant à faire du centre-ville un lieu vivant et attractif tout au long de l'année. Ce projet participera pleinement à la redynamisation du cœur du village, en créant un point d'animation permanent et fédérateur.

Implantée dans un bâtiment existant, la Maison de Pays s'inscrira dans une démarche de requalification du patrimoine et de sobriété foncière. Pensée comme un lieu accessible, convivial et évolutif, elle saura s'adapter aux usages et aux besoins du territoire.

À Carcès, la Maison de Pays sera bien plus qu'un équipement : elle incarnera le lien entre économie locale, vie associative et identité territoriale, au service du dynamisme et du bien-vivre ensemble.



Un lien entre économie locale, vie associative et identité territoriale

Avant



Après



Après



Après



Après



Après



Représentations de scénarios architecturaux conceptuels. Ces illustrations sont prospectives et non contractuelles

ENFANCE ET JEUNESSE : INVESTIR POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS



Nos engagements 2026-2032

- › Construire un groupe scolaire moderne, durable et exemplaire sur le plan environnemental
- › Végétaliser et désimperméabiliser les cours
- › Élargir la durée d'accueil du centre aéré estival et du club ado
- › Soutenir l'autonomie et l'engagement des jeunes, notamment par la bourse au permis de conduire
- › Améliorer durablement la qualité d'accueil des enfants et le bien-être des familles

Investir dans l'enfance et la jeunesse, c'est préparer l'avenir de Carcès et accompagner les familles dans leur quotidien.

La commune doit offrir des services publics de qualité, accessibles et adaptés aux nouveaux modes de vie, tout en donnant aux enfants et aux jeunes les moyens de grandir, de s'épanouir et de s'engager.

- › Le projet de groupe scolaire du XXI^e siècle constitue un pilier majeur de cette ambition. Il ne s'agit pas seulement de construire de nouveaux bâtiments, mais de concevoir un lieu d'apprentissage moderne, fonctionnel et inclusif, répondant aux exigences pédagogiques actuelles. Le futur équipement intégrera pleinement les enjeux environnementaux, avec des cours végétalisées, des sols perméables, des bâtiments performants sur le plan énergétique et des espaces adaptés aux usages scolaires et périscolaires.
- › Le bien-être des enfants sera au cœur de la conception. Des espaces agréables, sécurisés et adaptés favorisent la concentration, la réussite scolaire et l'épanouissement personnel. L'école doit être un lieu où chaque enfant trouve sa place et peut grandir sereinement.
- › Les services périscolaires et extrascolaires seront renforcés afin de mieux répondre aux besoins des familles tout au long de l'année. L'élargissement des périodes d'accueil du Club Ado et du centre de loisirs permettra de proposer aux enfants et aux jeunes des activités éducatives, sportives et culturelles de qualité, avec un encadrement qualifié et attentif.
- › La commune encouragera l'autonomie et l'engagement des jeunes, à travers des dispositifs concrets comme la bourse au permis de conduire et des actions favorisant la citoyenneté et l'insertion.

À Carcès, investir dans l'enfance et la jeunesse, c'est construire une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir, où chaque génération trouve sa place.

“ Préparer l'avenir et accompagner les familles

SANTÉ : UNE PRIORITÉ STRUCTURANTE

L'accès aux soins est un enjeu majeur pour Carcès.

La santé doit être une priorité municipale à part entière, avec un objectif clair : garantir à chaque habitant un accès durable, de proximité et de qualité aux soins.

- › La commune agira pour attirer et fidéliser les professionnels de santé, en proposant un accompagnement global : cabinets adaptés, solutions de logement, appui administratif et intégration dans la vie locale.
- › La transformation de la maison médicale en maison de santé pluridisciplinaire renforcera la coordination des soins et la continuité du service. La santé sera intégrée à l'ensemble des politiques communales, car le bien-être passe aussi par la qualité du cadre de vie et la prévention.

“ **Pour un accès durable, de proximité et de qualité aux soins**



Nos engagements 2026-2032

- › Créer une maison de santé pluridisciplinaire
- › Attirer durablement de nouveaux professionnels de santé
- › Proposer un accompagnement complet à l'installation
- › Garantir une offre de soins de proximité pour tous

VOIRIE ET MOBILITÉS :

PLANIFIER, SÉCURISER, ANTICIPER



Nos engagements 2026-2032

- › Mettre en place un plan pluriannuel de rénovation des voiries et chemins, avec une programmation transparente > 200.000€ par an
- › Prioriser les travaux selon des critères objectifs : sécurité, fréquentation, état et accessibilité
- › Intégrer lorsque c'est possible la désimperméabilisation des sols et la gestion des eaux pluviales dans les projets
- › Développer des cheminements piétons sécurisés et améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- › Favoriser des mobilités apaisées et une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules
- › Lancer l'étude d'un abribus et de l'amélioration de l'accès piéton à l'entrée ouest de la ville

La qualité des voiries et des déplacements conditionne le quotidien, la sécurité et l'attractivité de Carcès.

La commune s'engagera dans une politique durable et planifiée, en sortant des interventions ponctuelles pour anticiper les besoins et maîtriser les coûts.



Un plan pluriannuel de rénovation garantira une programmation claire et équitable des travaux, priorisés selon des critères objectifs :

- › sécurité
- › fréquentation
- › état des infrastructures
- › accessibilité

Les projets intégreront la désimperméabilisation des sols, la gestion des eaux pluviales et des matériaux durables, tout en accordant une attention particulière aux mobilités douces et à l'accessibilité pour tous.

Des déplacements apaisés, c'est une meilleure qualité de vie et une sécurité renforcée au quotidien.



“ une politique durable et planifiée

URBANISME ET PLU : PRÉPARER L'AVENIR

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est une étape clé pour l'avenir de Carcès.

Véritable cadre de référence du développement communal, le PLU fixe les grandes orientations en matière d'habitat, d'équipements, d'économie et de préservation des espaces naturels. Sa révision est aujourd'hui indispensable pour répondre aux évolutions législatives, environnementales et démographiques.

Notre démarche repose sur un principe clair :

- › un développement maîtrisé et équilibré
- › respectueux de l'identité du village
- › et des équilibres naturels.

Les exigences de sobriété foncière, notamment celles liées à la trajectoire de Zéro Artificialisation Nette, seront intégrées de manière pragmatique et anticipée.

La révision du PLU permettra de privilégier une densification raisonnée, la mixité sociale et la revitalisation du centre-bourg, plutôt que l'étalement urbain. Elle offrira également un cadre lisible pour le développement des équipements publics et le soutien à l'activité économique locale.

Classée «ville relais» dans le SCOT, Carcès dispose d'atouts importants.

Le PLU devra permettre de les valoriser tout en respectant les obligations de la loi SRU, notamment en matière de logement social, en privilégiant la rénovation du bâti existant et la mobilisation du patrimoine déjà urbanisé.

Cette révision sera conduite dans un esprit de concertation large et transparente, associant les habitants, les acteurs économiques et les partenaires institutionnels à chaque étape, afin de construire ensemble le Carcès de demain.

“ Un développement maîtrisé et équilibré



Nos engagements 2026–2032

- › Lancer la révision du PLU dès le début du mandat
- › Limiter l'artificialisation des sols
- › Favoriser la mixité sociale et le logement rénové
- › Associer les habitants à chaque étape du projet
- › Respecter les obligations SRU

SÉCURITÉ :

RIGUEUR, PRÉVENTION ET EFFICACITÉ



Nos engagements 2026-2032

- › Équiper la police municipale de caméras piétons
- › Déployer une vidéoprotection ciblée sur les sites sensibles, les espaces de jeu, le château, les accès au collège, le parking de l'Oustatou per touti
- › Renforcer les patrouilles pédestres en centre-ville
- › Mutualiser formations, entraînements et réseaux radio avec les communes voisines
- › Mettre en place des bornes anti-bélier lors des événements
- › Mutualiser et actualiser les plans communaux de sauvegarde

La sécurité est une condition essentielle du bien-vivre ensemble. Elle ne se limite pas à la réponse aux incivilités, mais doit s'inscrire dans une politique globale, cohérente et durable.

À Carcès, notre ambition est d'offrir à chaque habitant un cadre de vie serein, apaisé et respectueux.



Notre action reposera sur trois piliers complémentaires :

- › prévention
 - › présence humaine
 - › moyens adaptés
-
- › La police municipale verra ses missions de proximité renforcées. L'équipement en caméras-piétons sécurisera les interventions, protégera agents et administrés et renforcera la transparence.
 - › La coopération intercommunale sera développée par la mutualisation des formations, des entraînements et des moyens de communication, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle tout en optimisant les ressources.
 - › La vidéoprotection sera déployée de façon ciblée sur les sites sensibles, en complément d'une présence accrue sur le terrain, notamment par des patrouilles pédestres régulières. La sécurité civile sera également renforcée par la mise à jour et la mutualisation des Plans communaux de sauvegarde.

“ **La sécurité est une condition essentielle du bien-vivre ensemble**

COMMUNICATION & DÉMOCRATIE LOCALE : INFORMER, ÉCOUTER, ASSOCIER

Une commune moderne est une commune qui dialogue avec ses habitants.

À Carcès, nous voulons une communication claire, accessible et transparente, permettant à chacun de comprendre les décisions prises et d'y contribuer.

La démocratie locale se construit au quotidien, par l'écoute, l'échange et la co-construction. Les réunions de quartier seront des temps forts de la vie communale, favorisant le dialogue, le partage des projets et l'émergence de solutions adaptées aux réalités locales.

- › La transparence guidera l'action municipale. Un rapport d'activité annuel sera publié et présenté publiquement afin de rendre compte des finances, des projets et des engagements tenus.
- › Les outils numériques seront modernisés pour assurer une information rapide et fiable au quotidien.
- › À Carcès, la communication sera proactive, utile et au service des habitants.

**“ Une communication proactive,
utile et au service des habitants ”**



Nos engagements 2026-2032

- › Organiser régulièrement des réunions de quartier pour favoriser l'écoute et la co-construction
- › Mettre en place des référents de quartier pour faciliter le lien entre habitants et services municipaux
- › Publier chaque année un rapport d'activité municipal détaillé et accessible à tous
- › Développer et moderniser les outils numériques d'information et d'alerte
- › Assurer une communication municipale claire, transparente et proactive, avec un bulletin municipal par trimestre.



1 Alain RAVANELLO
58 ans - Commerçant artisan



2 John BRISPOT
52 ans - Concessionnaire automobile



3 Amandine CHIAPELLO
40 ans - Cadre de la fonction publique territoriale



4 Joseph HERBEL
76 ans - Cadre dirigeant retraité



5 Yvette TORRI
65 ans - Cadre de la fonction publique retraitée



6 Dylan WASTEELS
32 ans - Artisan taxi



7 Colette PEYBERNES
52 ans



8 Patrick SCHMITT
70 ans - Retraité de la gendarmerie



9 Sandrine GUIOT-PICQUART
59 ans



10 Georges STEFFAN
45 ans - Responsables services après-vente poids-lourds



11 Valérie DURAND
60 ans - Assistante commerciale



12 Dominique PRAEL
59 ans - Chauffeur poids-lourds



13 Nathalie JANVIER
46 ans - Factrice



14 Dimitri MONDON
52 ans - Directeur général en prestations de services viti-vinicoles



15 Sandrine MARCHE
49 ans - Cadre assurances



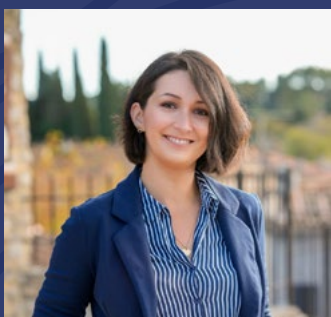
16 Karl BRUN
24 ans - Ouvrier agricole



17 Miléna ROUSSEAU
46 ans - Programmatrice musicale



18 Stanislas WARROUX
56 ans - Médecin urgentistes



19 Marie CLÉMENT-PASSONI
32 ans - Consultante en nutrition et bien être



20 Laurent ROMANI
67 ans - Maçon retraité



21 Marie-Hélène VERMAND
74 ans - Cadre de direction en retraite



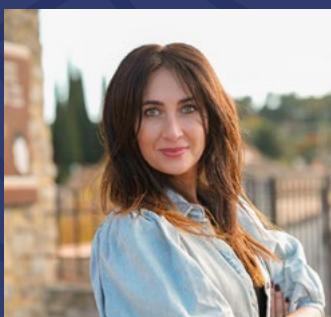
22 Aïssa SAHLI
36 ans - Gérant d'entreprises de prévention et de sécurité



23 Barbara BRISPOT
51 ans - Commerçante



24 Hervé MAZZOLA
60 ans - Projeteur en ingénierie béton armé, bâtiment



25 Elodie AMSELLEM
46 ans - Cheffe d'entreprise



26 Lionel BRUNEL
55 ans - Ingénieur en informatique



27 Nadine VINCENT
67 ans - Vigneronne

VIE ASSOCIATIVE :

SOUTENIR L'ENGAGEMENT, RENFORCER LE LIEN SOCIAL



La vie associative est un pilier du lien social et du dynamisme de Carcès. Elle anime le village, renforce la solidarité et participe à la transmission des savoirs, des cultures et des traditions. Les associations jouent un rôle essentiel dans le bien-vivre ensemble et doivent être pleinement soutenues par la commune.



Nos engagements 2026–2032

- › Créer une maison des associations à l'étage de la maison de pays, lieu dédié, accessible et mutualisé
- › Soutenir activement le tissu associatif local par l'accompagnement des projets
- › Favoriser la coopération et les échanges entre associations
- › Valoriser l'engagement bénévole et la participation citoyenne
- › Associer les associations à la vie et aux projets de la commune

- › À Carcès, nous voulons reconnaître l'engagement des bénévoles et leur offrir des conditions d'action adaptées, dans une relation de confiance fondée sur l'écoute et la concertation. Les associations sont des partenaires à part entière de la vie communale.
- › La création d'une Maison des associations, au cœur du village, répondra à un besoin concret. Ce lieu dédié, accessible et fonctionnel favorisera la mutualisation, les échanges et la visibilité du tissu associatif, tout en facilitant l'accès des habitants aux activités proposées tout au long de l'année.
- › Soutenir la vie associative, c'est investir dans la solidarité, la participation citoyenne et l'attractivité de Carcès.



“ **Reconnaître l'engagement des bénévoles**

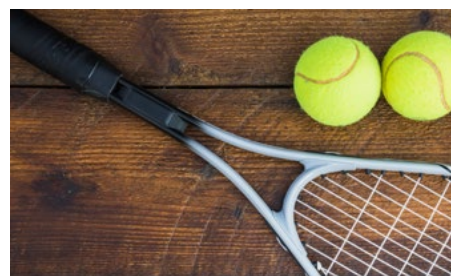
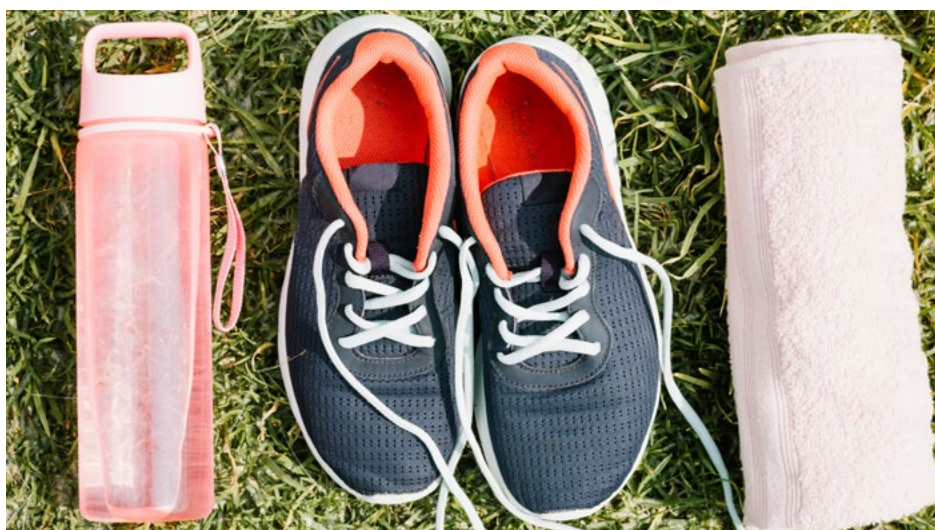
SPORT : DES ÉQUIPEMENTS MODERNES ET ACCESSIBLES

Le sport est un levier essentiel de santé, de bien-être et de lien social.

À Carcès, nous portons une politique de sport pour tous, permettant à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, de pratiquer une activité physique dans de bonnes conditions. Il constitue également un facteur majeur de qualité de vie et d'attractivité pour le territoire.

- › La commune poursuivra une politique sportive ambitieuse et équilibrée, visant à améliorer et diversifier l'offre existante.
- › Le complexe sportif Michel-Siméon sera modernisé afin d'accueillir de nouvelles pratiques et d'améliorer le confort des usagers, qu'ils soient sportifs amateurs, licenciés ou scolaires.
Les équipements existants feront l'objet d'investissements ciblés et durables : éclairage performant et économe en énergie, sanitaires adaptés, sécurisation des accès et amélioration des espaces d'accueil pour les associations.
- › Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des installations et au développement d'actions de sport-santé, en lien avec les acteurs locaux.
- › De nouveaux projets structurants, tels que l'étude de terrains de padel, la mise en place d'une pelouse synthétique pour le terrain de football, seront menés avec pragmatisme et concertation, dans le respect des équilibres financiers et des besoins des clubs.

“ **Un levier essentiel de santé,
de bien-être et de lien social**



Nos engagements 2026-2032

- › Améliorer l'éclairage du cheminement du stade et améliorer les équipements sportifs
- › Créer un club house et sanitaires pour le tennis
- › Étude de la mise en place terrains de padel
- › Mise en place d'une pelouse synthétique sur le terrain de football



SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE : UNE COMMUNE ATTENTIVE À CHACUN



Nos engagements 2026-2032

- › Développer et élargir le portage de repas à domicile pour les personnes isolées ou en perte d'autonomie
- › Mettre en place et pérenniser des ateliers intergénérationnels et des temps conviviaux tout au long de l'année
- › Renforcer l'accompagnement administratif de proximité, notamment pour les seniors et les personnes en difficulté
- › Améliorer l'accès à une mutuelle communale et aux dispositifs de protection sociale existants
- › Développer des temps conviviaux pour les seniors chaque trimestre (repas, bal, thé dansant)
- › Faire du CCAS un acteur central de la politique de solidarité, en lien avec les associations et partenaires locaux

La solidarité est une valeur fondatrice de l'action municipale. Elle ne se limite pas à des aides ponctuelles, mais s'exprime dans une attention quotidienne portée à celles et ceux qui rencontrent des difficultés, à tous les âges de la vie.

À Carcès, nous voulons une commune présente, humaine et bienveillante, qui accompagne sans stigmatiser et soutient sans exclure.

Le vieillissement de la population, l'isolement social et les difficultés économiques ou administratives concernent aujourd'hui de nombreux habitants. Face à ces réalités, la commune doit pleinement jouer son rôle de collectivité de proximité, capable d'identifier les besoins, d'agir rapidement et de coordonner les acteurs compétents.

Le CCAS sera au cœur de cette politique de solidarité, en lien étroit avec les services municipaux, les associations et les partenaires institutionnels.

- › La lutte contre l'isolement constituera une priorité. Le développement du portage de repas à domicile, assuré par le service de restauration municipale, garantira une alimentation de qualité tout en maintenant un lien humain régulier avec les personnes les plus fragiles.
- › Des ateliers intergénérationnels et des temps conviviaux

organisés tout au long de l'année renforceront la cohésion sociale et favoriseront les échanges entre générations.

- › L'accès aux droits et aux services reste un obstacle pour de nombreux habitants, notamment les seniors et les personnes en situation de fragilité. La commune renforcera l'accompagnement administratif de proximité afin d'aider chacun dans ses démarches, qu'il s'agisse de prestations sociales, de démarches numériques, de santé ou de logement. Cet accompagnement reposera sur l'écoute, la pédagogie et le respect des situations individuelles.
- › La solidarité passe aussi par l'accès à la santé et à une protection sociale adaptée. La commune veillera à améliorer l'information et l'accès à des dispositifs tels que la mutuelle communale, en lien avec les professionnels de santé et les partenaires sociaux.
- › Agir pour la solidarité, c'est défendre la dignité, l'autonomie et le bien-être de chacun.

À Carcès, nous faisons le choix d'une commune qui prend soin de ses habitants, qui n'abandonne personne en chemin et qui place l'humain au cœur de l'action publique.



**Une commune présente, humaine
et bienveillante**

DROITS DES FEMMES : PROTÉGER, SÉCURISER, RECONSTRUIRE

Les violences faites aux femmes sont une réalité grave et encore trop souvent silencieuse, y compris dans les communes rurales. Derrière les chiffres, il y a des vies brisées, des femmes sous emprise, des enfants exposés et une peur quotidienne qui empêche de parler et d'agir. Si une collectivité locale ne peut pas tout, elle ne peut pas rester spectatrice.

À Carcès, nous faisons le choix d'une commune vigilante, protectrice et engagée.

Ce qui permet aux victimes de sortir du silence, ce n'est pas seulement l'écoute, mais la certitude de solutions concrètes, immédiates et durables. Trop souvent, les réponses se limitent à des hébergements d'urgence temporaires, alors que les procédures judiciaires s'inscrivent dans le temps. L'enjeu majeur est donc la mise à l'abri pérenne, en particulier lorsque des enfants sont concernés. La commune a un rôle essentiel à jouer pour faciliter, coordonner et accélérer ces solutions, en lien avec les partenaires compétents.

- » La lutte contre les violences intrafamiliales repose sur une action collective et coordonnée entre les collectivités, les associations d'aide aux victimes, les services sociaux, les professionnels de santé et l'institution judiciaire.

La municipalité doit être un point d'appui clair, identifiable et accessible, capable d'orienter rapidement les victimes vers les bons interlocuteurs, dans le respect strict de la confidentialité.

- » La protection passe également par la prévention et l'accès aux outils existants.

Des dispositifs reconnus, complémentaires des mesures judiciaires, permettent aujourd'hui de renforcer la sécurité des victimes et de prévenir des drames.

La commune a un rôle essentiel d'information, de soutien et de relais pour garantir que ces outils soient connus et accessibles à celles qui en ont besoin.

- » Agir pour les droits des femmes, c'est enfin mener un travail de sensibilisation de long terme.

Les violences psychologiques, l'emprise et l'isolement restent trop souvent invisibles. Informer, prévenir et libérer la parole sont des leviers indispensables pour protéger, accompagner et permettre la reconstruction.



Nos engagements 2026-2032

- » Faciliter l'accès à des solutions de logement sécurisé et pérenne pour les femmes et leurs enfants victimes de violences
- » Renforcer le rôle du CCAS et des services municipaux dans l'orientation, l'accompagnement et la coordination avec les acteurs spécialisés
- » Soutenir et promouvoir les outils de protection reconnus, en lien avec les associations et les institutions compétentes
- » Mener des actions de prévention et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes, y compris psychologiques



“ **Mettre en œuvre des solutions concrètes, immédiates et durables**

TOURISME : VALORISER SANS DÉNATURER

Le tourisme est un atout pour l'économie et l'animation de Carcès, à condition de rester maîtrisé.

Nous défendons un tourisme à taille humaine, respectueux des habitants, de l'environnement et de l'identité provençale du village.

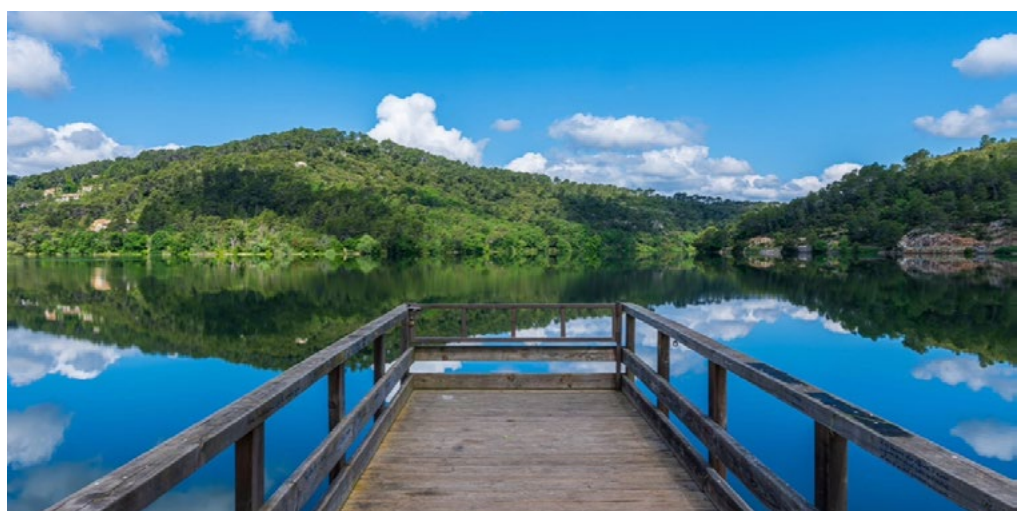
- › La commune privilégiera un développement raisonné, en structurant l'accueil des visiteurs et en répartissant mieux les flux, notamment en période estivale. La création d'une aire de camping-cars et l'extension du camping permettront un accueil encadré, générateur de retombées économiques locales et compatible avec la qualité de vie.
- › La labellisation Station Verte renforcera l'image d'un village engagé dans un tourisme durable. Le patrimoine naturel, culturel et agricole sera au cœur de cette stratégie, en lien avec les acteurs locaux.

À Carcès, le tourisme doit faire vivre le village sans le dénaturer.



Nos engagements 2026-2032

- › Développer un tourisme raisonné et à taille humaine, respectueux des habitants et de l'environnement
- › Créer une aire de camping-cars et finaliser l'extension du camping dans une logique d'accueil encadré
- › Engager la commune dans la labellisation Station Verte
- › Structurer et améliorer les équipements d'accueil pour mieux répartir les flux touristiques
- › Valoriser le patrimoine naturel, culturel et agricole en lien avec les acteurs locaux et l'Office de Tourisme



“ **Privilégier un développement raisonné**

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT : AGIR CONCRÈTEMENT

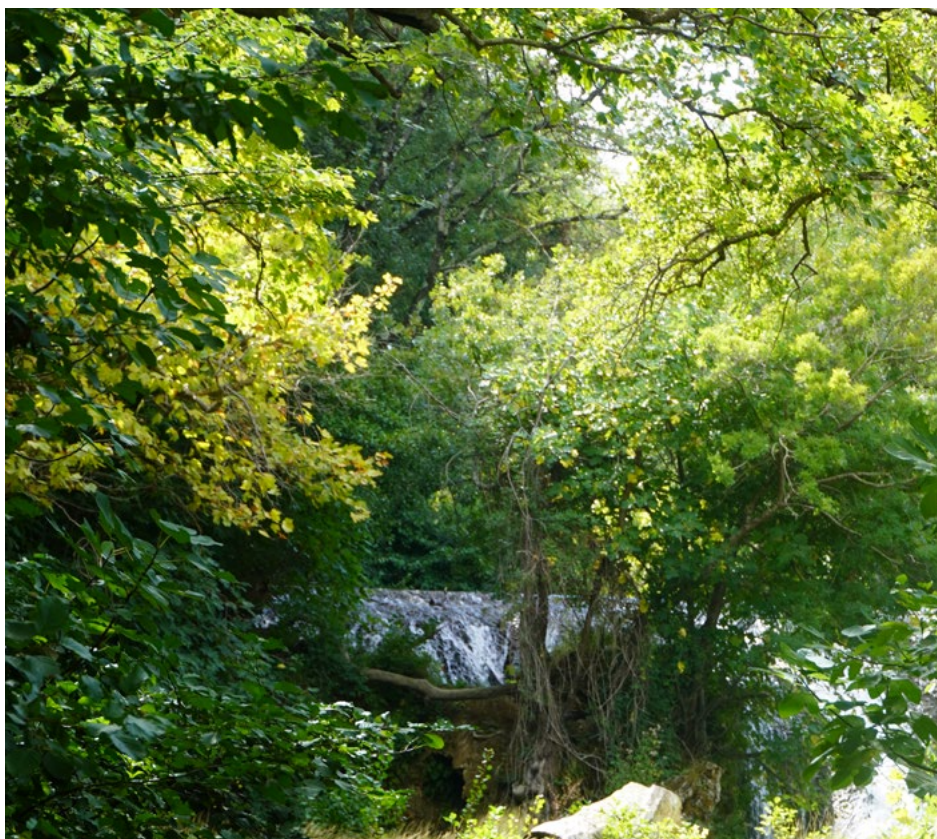
La transition écologique est un enjeu central pour l'avenir de Carcès.

Elle doit être menée de manière pragmatique et cohérente, en s'intégrant à l'ensemble des politiques municipales, afin de préserver durablement le cadre de vie tout en accompagnant les évolutions nécessaires.

- › La commune s'engagera vers les labels Ville Verte et Ville Fleurie, en renforçant la végétalisation des espaces publics, la désimperméabilisation des sols et la protection de la biodiversité. Ces exigences seront intégrées dès la conception de chaque projet d'aménagement.
- › En parallèle, une politique active en faveur des énergies renouvelables sera développée, notamment par l'installation de toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux et l'accompagnement des initiatives privées respectueuses du patrimoine.
- › La gestion responsable des ressources – eau, énergie, déchets et entretien des espaces publics – sera renforcée, avec des pratiques et des marchés publics intégrant systématiquement des critères environnementaux.
- › Les habitants seront pleinement associés à cette démarche par l'information, la sensibilisation et la participation, pour faire de la transition écologique un projet partagé.

Dans cette même logique d'équilibre entre environnement, usages et traditions, la commune réhabilitera l'ancien local des poubelles aux Bastidettes afin d'y créer une Maison de la Chasse, conforme aux réglementations, améliorant les conditions sanitaires et limitant les nuisances pour les riverains.

Réalisé en régie avec l'association locale de chasse, ce projet conciliera respect de la biodiversité, pratiques traditionnelles et qualité de vie.



“ **Un enjeu central pour l'avenir
de Carcès**



Nos engagements 2026-2032

- › Engager Carcès vers les labels Ville Verte et Ville Fleurie
- › Renforcer la végétalisation et la biodiversité
- › Développer les énergies renouvelables (photovoltaïque) sur les bâtiments communaux
- › Associer les habitants à la transition écologique
- › Intégrer le développement durable dans les marchés publics
- › Sensibiliser à la propreté et au respect de l'environnement
- › Créer une nouvelle Maison de la Chasse

SERVICES & ÉQUIPEMENTS : AU PLUS PRÈS DES USAGERS



Nos engagements 2026–2032

- › Mettre en place le service Allo Monsieur le Maire pour une intervention municipale rapide et de proximité
- › Créer des places de stationnement PMR à proximité des services publics
- › Rénover le parc de jeux pour enfants du chemin des Lônes
- › Lancer la construction de la caserne des sapeurs-pompiers et créer un parking sur le site de la DEULEP
- › Améliorer le parking de la Calade et finaliser la réfection des escaliers du cimetière
- › Achever la rénovation de l'Oustaou per Touti, incluant l'installation photovoltaïque
- › Réaliser un SDA et un SDEP pour une vision à 10 ans des réseaux
- › Définir les modalités de remplacement de la station d'épuration
- › Lisser les factures d'eau et d'assainissement en 2026 et mettre en place la mensualisation en 2027
- › Mise en place de la collecte des déchets ménagers en «porte à porte» dans les quartiers périphériques dès le 2^{ème} semestre 2027
- › Créer une agence postale communale

La qualité des services publics et des équipements communaux conditionne directement le quotidien des habitants.

À Carcès, nous faisons le choix d'un service public de proximité, réactif, accessible et attentif aux besoins concrets, afin d'améliorer durablement le cadre de vie.

Le dispositif «Allo Monsieur le Maire» permettra une intervention rapide des services municipaux en cas

- de problèmes liés à la propreté
- d'incivilités
- de petites dégradations
- ou de dysfonctionnements signalés par les habitants, renforçant ainsi le lien direct entre la commune et les usagers.

› L'accessibilité des services publics sera renforcée, notamment par la création de places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite.

› Les équipements de loisirs et de convivialité seront modernisés, avec la rénovation du parc de jeux du chemin des Lônes et l'achèvement de la rénovation de l'Oustaou per Touti, incluant l'installation de panneaux photovoltaïques.

› La sécurité restera une priorité avec

- le lancement de la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers
- la création d'un parking à proximité sur le site de la DEULEP
- l'amélioration des stationnements existants, notamment le parking de la Calade.

› Le patrimoine communal sera entretenu, avec la finalisation de la réfection des escaliers du cimetière.

› La commune adoptera une gestion anticipée et responsable des réseaux, avec la réalisation d'un Schéma Directeur d'Assainissement et d'un Schéma Directeur d'Eau Potable, ainsi que la définition des modalités de remplacement de la station d'épuration. Dans un souci d'équité, les factures d'eau et d'assainissement seront lissées en 2026 et la mensualisation de l'eau proposée dès 2027.

À Carcès, nous voulons des services publics efficaces, humains et proches des habitants.



“ Proximité, réactivité, accessibilité

FESTIVITÉS & ANIMATIONS : CULTIVER L'ART DE VIVRE

Les festivités et les animations sont au cœur de l'identité et du lien social de Carcès.

Elles participent à la convivialité, à la transmission des traditions et au bien-vivre ensemble.

La commune portera une politique d'animations qualitative, équilibrée et ouverte à toutes les générations.

- › Une offre culturelle diversifiée sera développée tout au long de l'année, en lien avec les associations, les artistes locaux et les acteurs du territoire. Le patrimoine sera un fil conducteur de cette dynamique, en partenariat avec l'Office de Tourisme.
- › La création d'une fête des traditions et des terroirs, au cœur du village, constituera un temps fort de la vie communale, valorisant producteurs, artisans et gastronomie locale, tout en intégrant les associations carçoises.
- › Une attention particulière sera portée à la jeunesse, avec des soirées festives adaptées et sécurisées.
- › La commune s'engagera également à mettre en lumière les talents locaux, notamment les créateurs et artisans d'art.

À Carcès, les animations seront des moments de partage et de fierté collective, au service de l'art de vivre provençal.



Nos engagements 2026-2032

- › Développer une offre d'animations culturelles de qualité tout au long de l'année
- › Valoriser le patrimoine local en partenariat avec l'Office de Tourisme
- › Lancer une fête des traditions et des terroirs au cœur du village
- › Proposer des animations et soirées festives à destination de la jeunesse
- › Mettre en lumière les créateurs et artisans d'art locaux au travers des différents événements

“ **Mettre en lumière les talents locaux**

AGRICULTURE : PRÉSERVER, ACCOMPAGNER, VALORISER



Nos engagements 2026-2032

- › Réaliser annuellement les gabarits des chemins ruraux pour garantir le passage des engins agricoles
- › Assurer un entretien annuel des chemins hors agglomération, en concertation avec les agriculteurs
- › Adapter les interventions communales aux contraintes des périodes de vendanges
- › Favoriser et accompagner l'arrivée de l'eau du Canal de Provence, en lien avec la Société du Canal de Provence
- › Soutenir une agriculture locale durable, respectueuse de l'environnement et du territoire
- › Accompagner le passage de l'ASL du Grand Canal en ASA

L'agriculture est au cœur de l'identité, du paysage et de l'économie de Carcès. Elle entretient les terroirs, préserve les espaces naturels et fait vivre le territoire.

Soutenir les agriculteurs, c'est préserver un patrimoine vivant et une activité essentielle.

La commune jouera pleinement son rôle de collectivité facilitatrice, attentive aux besoins concrets des exploitants.

- › L'entretien des chemins ruraux sera renforcé et réalisé en concertation avec les agriculteurs, avec des gabarits adaptés aux engins agricoles, notamment lors des vendanges, afin de sécuriser les déplacements et préserver les infrastructures.
- › Face au changement climatique, l'accès à l'eau constitue un enjeu majeur. La commune soutiendra activement le projet d'arrivée de l'eau du Canal de Provence, en lien avec la Société du Canal de Provence, afin de sécuriser l'approvisionnement à moyen et long terme. Dans cette même logique, elle accompagnera le passage de l'ASL du Grand Canal en ASA, étape essentielle pour renforcer la gouvernance, la gestion collective et l'accès aux financements publics.
- › La Zone Agricole Protégée (ZAP) nouvellement créée, permettra de préserver durablement les terres agricoles et de favoriser la diversification des productions, notamment le développement du maraîchage.

À Carcès, nous affirmons notre engagement pour une agriculture durable, résiliente et respectée, indispensable à l'équilibre du territoire.

“ Une agriculture durable, résiliente et respectée ”

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : SOUTENIR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

La commune porte une vision active et responsable du développement économique, fondée sur l'anticipation, la cohérence territoriale et le respect des contraintes actuelles.

- La Zone d'Activités des Praderies est un outil stratégique pour l'accueil et le développement des entreprises artisanales, commerciales et de services. Son évolution ne relève pas d'une simple reconduction du projet existant, mais d'un travail d'actualisation approfondi, destiné à l'adapter aux nouvelles exigences environnementales, foncières, réglementaires et techniques.
- La commune s'engagera pleinement dans la mise à jour opérationnelle du dossier d'extension, porté par la Communauté d'Agglomération Provence Verte (CAPV). Cette démarche proactive, menée en étroite collaboration avec l'intercommunalité, permettra de faire évoluer le projet en tenant compte des infrastructures, des réseaux, des mobilités et des enjeux de transition écologique.

L'objectif est de disposer d'un dossier révisé, conforme et immédiatement mobilisable, capable de répondre aux besoins économiques futurs sans précipitation ni improvisation. Cette anticipation est indispensable pour soutenir l'emploi local, accompagner les entreprises existantes et accueillir de nouveaux projets, tout en évitant un développement déséquilibré ou subi. À travers cette action, Carcès affirme sa volonté d'être un acteur engagé et force de proposition du développement économique, attentif aux réalités du terrain, aux porteurs de projets et à la qualité de vie sur le territoire.



Nos engagements 2026–2032

- Actualiser activement le dossier d'extension de la Zone d'Activités des Praderies
- Travailler en partenariat étroit avec la CAPV, porteuse du projet
- Adapter le projet aux nouvelles exigences réglementaires, environnementales et d'infrastructures
- Anticiper les besoins économiques pour soutenir durablement l'emploi local
- Garantir un développement économique maîtrisé, cohérent avec les capacités du territoire

“ Un levier essentiel de la vitalité et de l'équilibre

FINANCES & RESSOURCES HUMAINES : RESPONSABILITÉ ET EFFICACITÉ

Une politique municipale ambitieuse repose sur une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques.

À Carcès, notre engagement est clair : chaque euro dépensé devra être utile, justifié et inscrit dans une vision de long terme.

- La commune veillera à préserver des équilibres financiers solides, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en planifiant les investissements de manière réaliste.
- Une recherche active de subventions accompagnera chaque projet structurant afin de limiter l'impact sur les finances communales.
- La mise en place d'un budget participatif permettra d'associer directement les habitants aux choix d'investissement, renforçant la transparence, la confiance et la démocratie locale.



Nos engagements 2026–2032

- Assurer une gestion financière rigoureuse et transparente
- Rechercher systématiquement des financements extérieurs
- Mettre en place un budget participatif
- Présenter publiquement un rapport d'activité annuel pour rendre compte des finances, des projets et des engagements tenus

“ Transparence, confiance et démocratie locale



CARCÈS

en avant

L'équipe de Carcès en avant a élaboré un programme cohérent, équilibré et ambitieux, construit avec vous, habitants de Carcès. Il est au service de toutes et tous, fondé sur l'écoute, la proximité et des réponses concrètes aux besoins du quotidien, tout en préparant durablement l'avenir de notre commune.

Réunions publiques

Vendredi 6 février > 18h30 > Oustaou per Touti
Vendredi 13 mars > 18h30 > Oustaou per Touti

Permanence



9 rue Maréchal Foch, Carcès
carcesenavant@gmail.com

Alainravanello2026.com



@alain.ravanello.2026